

*Nos délais rédactionnels — la maquette de DP est transmise à l'imprimerie le mardi en début d'après-midi et le journal est expédié le jeudi matin — ne nous ont pas permis de commenter la semaine dernière l'élection au Conseil fédéral. Retarder notre dernière édition ne nous aurait permis qu'un trop rapide commentaire, qui n'aurait guère pu se différencier de celui des quotidiens. C'est donc dans ce numéro que nous vous faisons part de nos points de vue, avec la distance qu'autorise presque une semaine de réflexions et de discussions, mais aussi avec la difficulté d'un nouveau décalage, même si les choses semblent, ce mardi, relativement claires: avec la double candidature de Christiane Brunner et Ruth Dreifuss, agréée par les partis bourgeois, une femme, syndicaliste, romande et surtout compétente aura été élue, mercredi, au Conseil fédéral, après l'annonce par Francis Matthey de son désistement.*

## Intransigeance et conciliation

Comment allier intransigeance et conciliation ? Comment répondre sans céder ? Quelle est la formule de la fermeté souple ?

Le parti socialiste cherche et trouve la solution par la répartition des rôles et le choix jumelé.

Au comité central et au meeting zurichois de conforter la position première: Christiane Brunner seule. Au groupe parlementaire d'accommoder la recommandation. Ce sera Christiane Brunner et, parce que femme, syndicaliste, socialiste, genevoise d'ancienne et fraîche date, son double: Ruth Dreifuss. Il y a double candidature, mais sur le même modèle. Non sans humour, la déclaration socialiste insiste sur cette identité d'engagement et d'esprit.

La photo des deux amies en vacances dans les Grisons sera à nouveau publiée. Christiane Brunner se tient au centre du groupe, Ruth Dreifuss plus discrètement sur le côté.

Il y a dans l'élection au Conseil fédéral, toujours, des combinaisons subtiles comme une partie d'échecs, donc une part de jeu. La proposition socialiste n'est pas seulement une rocade

subtile, elle a quelque chose de ludique.

Une fois encore l'essentiel n'est pas là. Ce qui est en question, c'est la participation socialiste au gouvernement. Une partie de l'Assemblée fédérale veut la limiter au seul Otto Stich. Plusieurs conservateurs de droite ou d'extrême-droite ont voté pour Francis Matthey non pas pour ses qualités reconnues d'homme d'Etat, mais pour pousser les socialistes à la faute. L'enjeu reste pourtant le rôle gouvernemental des socialistes. Il dépasse les personnes.

Mais s'il y a accord, comme nous le souhaitons, pour reconduire la formule, chacun sait qu'il faut lui donner un contenu en fonction des problèmes du pays et de ses difficultés d'image internationale, de déchirure interne encore jamais subies avec une telle acuité.

Après l'élection d'une conseillère fédérale ressurgiront les problèmes nationaux concrets. La résolution de la crise successorale n'est que le prélude à leur examen approfondi. Participer oui, mais pour faire quoi, en commun ?

# La crise est dépassée, mais pas résolue

*Personne n'a perdu la face, mais discussions et réformes ne doivent pas être interrompues pour autant.*

(jd) La non-élection, le 3 mars dernier, de Christiane Brunner au siège laissé vacant par René Felber a été perçue comme une provocation stupide: par les femmes qui, après deux décennies de suffrage féminin, attendent avec impatience que soit effacé le malheureux intermède d'Elisabeth Kopp et que devienne banale la présence féminine au Conseil fédéral; mais aussi par les hommes qui se sentent mal représentés par un gouvernement exclusivement masculin; par les gens de gauche, électeurs, sympathisants et militants, dont le cercle déborde largement le cadre du parti socialiste et qui reçoivent comme une humiliation la démonstration de force de la majorité parlementaire; par les générations d'après 1968, pour qui l'échec de Christiane Brunner signifie une fin de non-recevoir à leur manière de percevoir le monde d'aujourd'hui.

## **S'en rappellera-t-on aux prochaines élections ?**

Les craintes, exprimées ou non, conscientes ou enfouies à l'égard de la candidate socialiste, reflètent la méconnaissance de nombreux députés, leur insensibilité à l'égard des aspirations d'une large partie de la population, à l'égard de l'évolution et de la diversité des mentalités. Et ce au moment même où le pays est confronté à de graves difficultés et où ceux qui se prétendent responsables en appellent à un sursaut collectif. Tous ces déçus, toutes ces laissées pour compte sauront-ils réagir lors des prochaines élections fédérales ou rejoindront-ils la cohorte grandissante des abstentionnistes désillusionnés ? A ce seul titre les parlementaires «refuzniks» portent une lourde responsabilité.

A deux reprises les socialistes ont présenté des candidates de valeur, à la fois représentatives de la gauche et prêtes à participer de manière constructive au compromis gouvernemental. Il y a dix ans, la brillante intelligence de Lilian Uchtenhagen a fait peur aux députés qui, prenant prétexte de la démarche quelque peu cavalière de Helmut Hubacher — notre candidate ou la crise

— n'ont pas osé le pas historique. Aujourd'hui, c'est la force tranquille et la liberté d'esprit de Christiane Brunner — quel homme aurait fait preuve d'un pareil sang-froid et d'une telle simplicité au cours de la campagne et au moment de l'élection ? — qui effraient ces mêmes députés laissant croire que les socialistes n'ont pas appuyé clairement leur candidate.

Ce jeu hypocrite ne peut plus durer. Si une personnalité aux qualités incontestables et la gestion prudente de sa candidature ne suffisent pas à convaincre la majorité, c'est alors la formule gouvernementale qui est en question. Et c'est manquer singulièrement de courage que de ne pas l'annoncer franchement. Il ne s'agit pas de contester à l'Assemblée fédérale la compétence d'élire les conseillers fédéraux. Mais la formule de coopération qui prévaut encore dans la composition et le fonctionnement de l'exécutif exige un minimum de respect entre les partenaires. L'arbitraire d'un choix sans motivation clairement exprimée n'est pas tolérable. A vouloir systématiquement contraindre et rabaisser son partenaire, la majorité bourgeoise vide cette formule de son contenu et discrédite les socialistes dont elle prétend vouloir la présence au gouvernement. Une volonté confirmée par l'accueil favorable des deux principaux partenaires gouvernementaux des socialistes, les radicaux et les démocrates-chrétiens, à l'annonce de la double candidature de Christiane Brunner et de Ruth Dreifuss pour le 10 mars.

## **Les risques d'un retrait socialiste**

Un retrait socialiste du gouvernement a souvent été évoqué durant cette semaine. Une solution qui ne présente de loin pas tous les avantages dont on l'aurole. Libérée de l'hypothèque socialiste, la droite aurait été tentée de suivre la ligne dure de ses ultras et de ratisser les plates-bandes automobilistes, nationalistes et ligardes. Quant à la gauche, la cure de jouvence qu'on lui recommanderait bien risqué de renforcer celles et ceux qui, dans ses rangs

et à sa marge, ne se sentent vivre que dans la surenchère oppositionnelle. Les démagogues de tous bords auraient pu se livrer sans contrainte à leurs penchants populistes. Serait resté l'exercice des droits populaires. Mais là aussi il ne faut pas s'illusionner: le référendum est d'abord un moyen de blocage et l'initiative un instrument beaucoup trop lourd pour traduire efficacement un projet politique. Le rêve d'un renouveau stimulé par le retrait socialiste se serait bien vite transformé en un cauchemar marqué par des divisions stériles et paralysantes. Les députés «refuzniks» y ont-ils songé et étaient-ils prêts à assumer la responsabilité de ce scénario-catastrophe ?

## **Le respect mutuel des partenaires**

La crise sera finalement résolue, grâce au retrait de Francis Matthey, sans que ni bourgeois ni socialistes ne perdent la face. Une crise dont on aurait pourtant pu faire l'économie, tout comme les bourgeois auraient pu éviter de jouer avec des personnes comme s'ils étaient au tire-pipe. Et si la formule magique doit finalement être préservée, elle ne sortira pas indemne de ce triste épisode: il appartient désormais aux partis gouvernementaux de rediscuter de son fonctionnement et de se mettre d'accord sur des règles impliquant le respect mutuel de chacun des partenaires. ■

## **C'est la faute à la presse**

(pi) Si Christiane Brunner n'a pas été élue le 3 mars, c'est la faute à la presse. Combien de fois a-t-on entendu cette affirmation sortir de la bouche de parlementaires bourgeois ? Selon eux, il faudrait laisser l'Assemblée fédérale à ses occupations et se contenter de rendre compte des résultats. Mais la campagne qui a littéralement poussé Christiane Brunner était du plus mauvais effet sur des députés qui ne supportent pas les pressions.

Il faut vraiment être à court d'arguments pour dire pareilles sottises. Parmi ceux qui se plaignent du rôle

# Critique de l'exercice

*Même en admettant une liberté de choix de la part de l'Assemblée fédérale, l'élection d'un collègue gouvernemental composé de représentants de plusieurs partis a ses règles de bonne foi. La droite ne les a pas respectées.*

(ag) Mars 1993, ce n'est pas n'importe quand. C'est au lendemain du 6 décembre, en pleine récession économique. Avez-vous fait l'addition des provisions que l'ensemble des banques ont accumulées pour couvrir leurs prêts à risques ?

Dans des circonstances aussi graves, on pouvait espérer de l'Assemblée fédérale et des responsables des partis une maîtrise de l'élection d'un membre du Conseil fédéral. Ce fut, le 3 mars, le gâchis que l'on sait. Or ces opérations manquées, si elles animent le spectacle, renforcent le mépris envers la classe politique et poussent les acteurs à des poses de défi. Ils finissent même par se complaire dans l'intrigue; ils s'intoxiquent; ils ressassent; ils gaspillent leurs énergies; ils brûlent, comme on brûle des cartouches, des personnalités aux qualités riches.

## L'outrecuidance majoritaire

La majorité de droite a raisonné comme si elle devait élire le chef de l'Etat. Un conseiller fédéral ne fait pas la loi à lui seul. Il est membre d'un collège, contrôlé par le peuple et le Parlement; il

doit recourir aux services de l'administration, qui lui apporte son dévouement, mais aussi ses idées propres ou son inertie. La mise à l'examen des qualités du candidat outrepassa aujourd'hui le cahier des charges de la fonction. L'arrivée de Christiane Brunner était assimilée à une réorientation périlleuse de la politique suisse. Ridicule !

De toute évidence, on va encourager par de telles pratiques les carrières aux prudences calculées: la qualité première sera l'art de ne pas indisposer, le gris passe-partout.

Le parti qui prend la responsabilité de proposer un candidat doit être en mesure d'assumer jusqu'au bout son choix. S'il s'est trompé, il en subira les conséquences. Le contrôle des grands électeurs que sont les membres de l'Assemblée fédérale doit se limiter, une fois reconnues les qualités de compétence, à une exigence fondamentale: l'aptitude au travail collégial. Qualité indispensable, même si le Conseil fédéral ne l'illustre guère aujourd'hui. Où étaient-ils les censeurs de Christiane Brunner lorsque Flavio Cotti choisissait la solennité de la journée officielle du 700<sup>e</sup> consacrée à l'Europe pour dénigrer le traité sur l'EEE, alors en pleine négociation ?

Il ne peut y avoir pour aucun parti de candidat calqué sur un portrait robot. Et surtout pas le parti socialiste qui a sa manière propre d'être intégré au système helvétique. A défaut, il perd sa raison d'être.

## Tactiquement

Le groupe socialiste a, jusqu'au 3 mars, mal maîtrisé la manœuvre. Il prétendait à la fois n'avoir qu'une candidate, mais ne pas vouloir provoquer l'Assemblée en se refusant à déclarer à l'avance qu'il refuserait tout autre choix que le sien. C'était tactiquement juste, mais ce fut mal synchronisé.

On a laissé croire à Francis Matthey que le groupe pourrait se rallier à son élection, comme il l'a déclaré lui-même à la radio romande. On a laissé s'installer un buffet intercantonal (Genève-Neuchâtel); les bouteilles de Neuchâtel étaient prêtes. Dès lors, il était évident que le camp bourgeois, de bonne ou de

mauvaise foi, pouvait évoquer cette ambiguïté.

## La représentation des femmes

La présence de femmes à l'exécutif est souhaitable, nécessaire. Mais si on la veut vraiment, il faut en préparer les conditions.

Si, dans la culture politique suisse, l'expérience d'un exécutif est considérée comme une qualité utile, (mais pas indispensable) pour accéder au Conseil fédéral, comment ne pas constater que dans les cantons romands il n'y a pas de femmes dans les Conseils d'Etat ? Ni à Genève, ni dans le canton de Vaud, ni à Neuchâtel, ni dans le Jura, ni en Valais. Seul Fribourg fait exception, mais M<sup>me</sup> Luthi est germanophone. Lorsqu'on affirme simultanément: il faut une femme, il faut une Romande, on cumule des exigences presque contradictoires, même si l'expérience de la gestion peut s'apprendre dans la vie professionnelle privée ou dans les exécutifs communaux. Si la juste revendication des femmes n'est pas seulement un objet à récupérer politiquement dans les grandes circonstances, il faut en priorité ouvrir les portes à l'échelon cantonal.

La deuxième condition, c'est un accord interparti pour que non pas une, mais deux, trois femmes puissent dans le délai d'une législature entrer au Conseil fédéral. L'exclusivité de la représentation des femmes ne peut pas être le fait d'un seul parti. Une négociation franche sur ce point précis serait une manière de servir la cause des femmes et de décriper les arrières-pensées partisanses. ■

joué par les médias, la plupart ne manquent pas une occasion d'y apparaître, d'y donner leur avis ou de se montrer, que ce soit au Palais fédéral ou en vacances, en compagnie de leurs chats ou de leur famille. Ces critiques donnent une bien piètre image de nos députés, dont la qualité première devrait justement être la capacité de se mettre au-dessus de la mêlée pour prendre la meilleure décision possible. Si les parlementaires sont susceptibles au point de voter par réaction à une campagne de presse, pour transformer une élection au Conseil fédéral en démonstration de pouvoir, c'est qu'ils ne possèdent pas les qualités qui font un bon député — quelle que soit sa couleur politique.

Tant Christiane Brunner que Ruth Dreifuss ont déjà fait la démonstration de ce qu'elles pouvaient apporter au Conseil fédéral: un détachement et une distance par rapport au pouvoir qui sont tout à fait inhabituels chez la plupart des hommes politiques, mais aussi chez une partie des femmes.

La manière dont elles ont présenté cette double candidature, dans les rires, conscientes certes de l'enjeu, mais sans la dramatisation coincée à laquelle nous ont habitués les politiciens, était une bouffée de fraîcheur bienvenue dans ce Palais fédéral tout empreint d'une solennité parfois utile et justifiée, mais trop souvent jouée pour la circonstance.

# La résistible avance de la médiocrité

*Les télévisions de service public sont l'un des véhicules essentiels de la culture contemporaine. Les cantons pourraient les subventionner comme ils le font pour le théâtre, l'opéra ou la danse.*

(jd) La TSR a la bougeotte. A peine un an et demi après la restructuration de l'information, la Tour reprend une fois encore ses grandes manœuvres avec à la clé une charrette de têtes coupées. Une manière comme une autre pour Claude Smadja, le nouveau chef du département de l'information, d'affirmer son autorité. Mais sur la base de quelle évaluation, dans quel esprit de concertation et pour quel projet, tout ce remue-ménage ? Pour l'heure, on a plutôt l'impression d'assister à un règlement de comptes des dirigeants de la télévision, pressés de tourner la page

Torracinta et d'effacer les traces d'une réforme qu'ils lui avaient pourtant confiée. Quand au choix de placer Catherine Wahli à la tête du téléjournal, on reste perplexe; la championne des consommateurs est certes une forte personnalité, mais elle réunit plutôt les qualités missionnaires d'un Billy Graham que l'impartialité et la rigueur journalistiques.

Mais il y a plus grave. Cette petite révolution de palais et ces intrigues de couloir cachent mal le vide dans lequel se meut aujourd'hui la télévision romande. Mimer la gestion d'entreprise, trouver de nouvelles recettes, équilibrer un budget et garder l'œil rivé au baromètre de l'audience ne constitue pas encore un projet.

Ce projet ne peut bien sûr ignorer les contraintes propres à une télévision de petite dimension: forte concurrence internationale, étroitesse de la zone de diffusion et réservoir limité où recruter des collaborateurs de qualité. En tenant compte de ces contraintes, la TSR ambitionne de conserver sa première place tout en restant généraliste, lieu de débat et miroir de la Suisse francophone. L'accord semble exister sur ces objectifs. Fort bien. Mais quelle est la stratégie à suivre ? C'est là que les choses se gâtent. Et l'engrenage dans lequel s'est trouvée prise la TSR depuis l'introduction et surtout l'extension de la publicité y est pour beaucoup. La manne publicitaire exige de l'audience, cette audience à laquelle le directeur Guillaume Chenevière et le nouveau responsable des programmes Raymond Vouillamoz, rapatrié de la Cinq, la défunte chaîne commerciale française, ne cessent de se référer, tout comme Claude Smadja. Certes une télévision généraliste n'a de sens que pour un public suffisamment étoffé. Mais l'audience n'est pas un but en soi; elle n'est que le moyen de faire passer un projet. Or la direction romande semble se satisfaire de taux d'écoute élevés, parfois même au prix d'émissions de faible qualité, en liquidant rapidement celles qui ne s'impo-

sent pas d'emblée. Voyez une émission culturelle comme *Viva* qui au fil du temps a trouvé un public; elle fournit la preuve que qualité ne rime pas toujours avec confidentialité. Voyez les pénibles émissions de divertissement, mal ficelées, qui recherchent l'audience par la vulgarité mais ne tiennent pas la distance. Or une émission de qualité, pour trouver sa place auprès des téléspectateurs, a besoin de temps, éventuellement d'adaptation. Aujourd'hui, l'obsession de l'audimat condamne à brève échéance ce qui ne plaît pas d'emblée. Il faut faire plus nerveux, plus rapide, selon l'air du temps. Ne parle-t-on pas de faire parrainer l'information et de transformer *Temps présent* en un magazine de plusieurs sujets plus courts ? Bref, il faut singer les autres, les concurrents. A ce jeu, la TSR ne peut gagner; les quelques sous supplémentaires qu'elle peut espérer engranger ne lui permettront pas de tenir tête à la médiocrité richement dotée des chaînes étrangères.

## Renoncer au parrainage

Une télévision de service public n'est pas réservée à des élites et à des chapelles. Mais elle n'a pas à construire sa popularité sur la facilité, celle que commande la dictature des commerçants. En ouvrant les vannes publicitaires, le pouvoir politique a rendu un bien mauvais service à la télévision. La SSR, demandeur en la matière, porte également une part de responsabilité. Comment retrouver des conditions de fonctionnement plus saines ? A la SSR de faire le premier pas en limitant sévèrement le parrainage, voire même en y renonçant: deux à trois millions par an sur un budget de 180 millions de francs, le jeu n'en vaut pas la chandelle; et en supprimant l'interruption des émissions, une injure aux téléspectateurs et aux réalisateurs. L'apport publicitaire est volatil, la conjoncture économique actuelle le rappelle opportunément, mais ses effets néfastes sur les programmes sont durables. Reconnaître le rôle social et culturel du petit écran, son caractère de service public, implique que les collectivités cantonales y affectent une part de leur budget culturel; il n'y pas de raison de privilégier le théâtre, la danse et l'opéra et d'ignorer le principal vecteur de la communication culturelle, de la mémoire et de l'image collectives. Et à défaut d'une subvention globale et fixe, les pouvoirs publics pourraient financer des projets spécifiques. ■

## MÉDIAS

Les CFF viennent d'éditer une nouvelle cassette vidéo intitulée *Railorama*. Elle est disponible en cinq langues: français, suisse-allemand, allemand, italien et anglais.

Les nouveaux hebdomadaires publiés en Allemagne viennent enrichir les titres diffusés en Suisse alémanique: *Die Zeit* est distribué à 9500 exemplaires, *Spiegel* à 45 000, *Focus* à 32 000, *Die Woche* à 7000 et *Woche* à 2500.

Editorial à choix dans le numéro du 4 mars de *Services publics*, organe du SSP-VPOD. Devant l'impossibilité d'annoncer les résultats de l'élection au Conseil fédéral, le journal propose deux variantes: *Christiane Brunner élue* et *Christiane Brunner non élue*, avec l'indication «cochez la rubrique qui convient».

Le 7 avril, la DSR émettra de 11 à 23 heures en direct du pénitencier de Thorberg, avec pour seule interruption les informations et le magazine «10 vor 10». But de cette journée spéciale: donner un reflet de la vie dans une prison.

# CFF, PTT et SSR se regardent le nombril

**La SSR lance «Hublot», les CFF «Via». Des magazines dont l'utilité n'est jamais vraiment discutée: ils ne coûtent rien à l'entreprise.**

(pi) La télévision aime se regarder le nombril et se penche encore un peu plus sur elle-même avec la sortie de *Hublot*, le nouveau magazine de la Télévision suisse romande, tiré à 760 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres romandes. La télé nous avait habitués à la diffusion de publi-reportages sur le tournage des grands films, elle se met maintenant elle aussi à faire sa pub en révélant les dessous des émissions. Et c'est ainsi qu'elle fait un événement de sa propre existence, méritant qu'on y consacre deux magazines d'une cinquantaine de pages par année.

## Une information contrôlée

Ce magazine s'inscrit dans la nouvelle stratégie de communication des entreprises publiques et para-publiques — les PTT ont *PTT-express*, les CFF viennent de lancer *Via*, remplaçant d'autres publications — qui veulent disposer d'un moyen de communication directe, qu'ils maîtrisent de A à Z, en plus de leurs contacts avec la presse classique. Le contenu informatif de ces publications est généralement très restreint et la plupart des sujets traités apparaissent dans les médias traditionnels, avec une approche évidemment plus critique. Le financement, sauf aux PTT, est assuré par la publicité: avec une dizaine de pages prévues par numéro — que la TSR assure vendre sans difficultés — *Hublot* devrait être une opération financièrement neutre, condition posée à son lancement par la direction de la SSR. A 20 500 francs la page noir-blanc, 35 000 francs celle en quadrichromie, une dizaine de pages de publicité par numéro et deux éditions par année, le budget pub de *Hublot* devrait dépasser le demi-million... La concurrence ne sera pas insupportable pour la presse écrite, où ce nouveau venu n'a pas été trop mal accueilli, si l'on excepte quelques réactions d'Edipresse par le biais de *Télé top Matin*.

On constate la même proportion de publicité dans *Via*, encore que l'édition romande ait davantage de difficultés à

faire le plein que les deux éditions allemandes (dont une zurichoise). La multiplication de ces magazines incite à s'interroger sur leur utilité. Mais la question n'est jamais vraiment posée s'ils sont financés par la publicité et qu'ils ne coûtent rien à l'entreprise qui les édite. Françoise Mayor, collaboratrice au service de presse de la Télévision suisse romande, ne cache pas qu'une des raisons du lancement de *Hublot* est que les magazines TV parlent de plus en plus des chaînes étrangères et que l'actualité télévisuelle romande s'y trouve noyée. Et de citer les rubriques et articles «people» des magazines TV dans lesquels les «stars» romandes ont du mal à briller.

Et tant *PTT-express* que *Via* ne se limitent pas à l'information aux usagers et à l'incitation au voyage, mais abordent ouvertement les grands problèmes du

INFORMATIONS À LA RADIO

## Toujours plus court

(jg) La communauté des radios publiques de langue française publie chaque mois une lettre d'information baptisée *Micro 4*. La livraison de mars contient un petit dossier intéressant intitulé: «Faire toujours plus court ?» C'est la tendance actuelle dans les radios où les informations sont de plus en plus brèves. Sur France Info, la référence en matière d'information, le «format» comme on dit, est de quarante secondes ou de deux minutes. Pour ses info-pile, la Radio romande a également adopté une tranche de 40 secondes lorsqu'un correspondant intervient, réduite à 20 secondes pour une information simplement donnée au micro.

Au début des années soixante, un sujet occupait facilement 3 à 4 minutes d'antenne. Les raisons de ce raccourcissement sont multiples. Tout d'abord l'information n'a cessé de se développer, ainsi que la couverture des événements. Or le temps qui lui est consacré n'est

moment qui se posent aux régies: hausses de tarif, prestation déficitaires d'intérêt général aux PTT; problèmes économiques aux CFF avec des explications sur le coût et le financement des lignes de train.

## Blanc bonnet et bonnet blanc

Dans la mesure où PTT, CFF et SSR sont des entreprises suffisamment importantes et qui intéressent le public, elles n'ont guère de difficultés à s'offrir, grâce à la publicité, un magazine qui diffuse les «bonnes» informations accompagnées des «bons» commentaires. La presse classique pourrait s'indigner de cette concurrence, tant rédactionnelle que publicitaire. Mais peut-être est-elle aussi en partie responsable de la situation: à vouloir faire toujours plus court et plus simple, le risque existe de ne plus pouvoir traiter sérieusement de certains sujets compliqués. Il est vrai que la presse met davantage l'accent sur les déficits des CFF et des PTT que sur les raisons, souvent politiques, donc extérieures à l'entreprise, qui sont à l'origine de ces déficits.

Une critique qui serait fondée si les journaux édités par PTT, CFF et SSR ne donnaient pas, eux aussi, dans le raccourci flatteur ou trompeur. ■

pas extensible. Il faut donc diminuer la durée consacrée à un sujet si l'on veut en traiter davantage.

Les partis politiques, organisations diverses et autres fournisseurs d'informations ont appris à jouer avec les médias en multipliant dossiers et conférences de presse, voire en créant des événements, parfois de manière quelque peu artificielle, mais il faut bien en rendre compte. Christian Sulser, le chef des actualités internationales à la radio romande fait remarquer que c'est aussi bien plus coûteux. Il faut davantage de papiers et de correspondances qu'auparavant pour réaliser un journal d'une demi-heure.

D'autre part le rythme général de la radio est plus rapide. L'information ne peut rester à l'écart en conservant un ton lent et posé. Et puis, passer rapidement beaucoup d'informations dispense de faire des choix... ce que les

suite à la page 6

# Voir Matisse et sortir (de la crise ?)

**La culture ne semble pas souffrir de la crise: les citoyens se mobilisent et les amateurs affluent dans les salles de spectacle et les expositions. L'art peut-il être simple divertissement ?**

(y) Werner Duggelin, le metteur en scène bâlois, assure qu'en temps de crise les gens ont spécialement besoin de leur part de rêve. *Le Monde* (2-4 février 1993) consacre trois articles à «la fièvre des musées». Dans la région de Berne, 60 000 personnes signent la pétition demandant le maintien des subventions de la ville aux institutions culturelles et le sauvetage de l'Atelier-théâtre. A Lausanne, où l'offre de spectacles et d'expositions est incroyablement diversifiée, le public afflue partout, y compris au cinéma qu'on disait déclinant. Alors quoi, la crise remplit-elle les salles

et les musées, à défaut des caisses ? Ou y a-t-il simple coïncidence, mais générale, entre la récession économique et le besoin de consommation culturelle ? Cette dernière, largement subventionnée, prend-elle le pas sur d'autres achats, en temps de budgets resserrés — pas pour tout le monde il est vrai ? Il y a sans doute un peu de tout cela dans cette réjouissante réalité d'aujourd'hui.

## Ne pas se faire d'illusions

Les centaines de visiteurs qui se rangent en interminables files d'attente devant Beaubourg pour «voir Matisse et sortir»

## Toujours plus court

*suite de la page 5*

collaborateurs des radios n'admettront pas aisément !

La brièveté n'a pas que des désavantages. Un responsable belge signale que trois séquences courtes reprenant trois éclairages différents d'un même sujet peuvent être plus efficaces qu'une séquence longue, complète et complexe, mais dont le sens échappera peut-être à l'auditeur qui écoute d'une oreille distraite. Le rythme est plus percutant, plus tendu. L'impact est plus sûr qu'avant et laisse davantage de traces. La brièveté oblige à la précision. Il faut trouver des phrases courtes, un vocabulaire sans ambiguïté, rendre au mot toute sa saveur, disent les Canadiens.

Le risque est celui de la banalisation, de la facilité et de la transformation des émissions d'information en émissions-spectacles. Et puis le raccourci est simplificateur. Selon Christian Sulser, il gomme les nuances, écarte les doutes et élimine la complexité du monde. Le journaliste risque de devenir péremptoire, schématique et réducteur. C'est l'avènement du confetti; le ré-

trécissement de l'espace où l'on peut écrire et parler. Le dossier de *Micro 4* parle de la nécessité du toujours plus court comme d'une espèce de fatalité. C'est à croire qu'il est impossible d'imaginer la radio autrement, du moins celle dite de grand public. Toutefois, *Micro 4* insiste aussi sur la nécessité de compenser la brièveté de l'information par des magazines de plus longue durée qui peuvent donner un éclairage plus complet de l'actualité.

En Suisse romande, une radio locale comme Acidule à Lausanne a choisi un autre parti avec un journal quotidien composé de sujets relativement longs. Il n'est évidemment pas désagréable de pouvoir traiter plus en profondeur un événement sans le réduire à quelques «petites phrases» et à des slogans. Mais l'un n'est pas incompatible avec l'autre. Pour s'imposer, l'information radiophonique doit être sans doute courte et brève. Mais un développement plus nuancé, l'appel à la réflexion de l'auditeur sont aussi indispensables. C'est même une des conditions de la survie à long terme du débat démocratique. ■

vont certes à la rencontre d'un grand peintre, dans des conditions d'inconfort qui témoignent d'une belle détermination. Mais à quelles motivations répondent-ils ? Quelle approche ont-ils des œuvres présentées ? De manière générale, pourquoi et comment le public se confronte-t-il à l'art ?

Difficile de poser la question, et plus encore d'y répondre, sans tenir un discours élitaire. Et pourtant, il faut rappeler que la culture (même avec un petit c pour reprendre la distinction de Michel Schneider\*) se prête mal à une consommation sans préparation, parce que l'art est doublement occasion de risque: risque fondamental pour le créateur, dont la survie comme tel dépend de sa capacité d'oser se remettre en cause à chaque œuvre; goût du risque aussi du côté du public, qui doit accepter la fonction déstabilisatrice remplie par les artistes.

## Espoir et ambiguïté

On pourrait penser qu'en période de crise cette mission d'interrogation semble s'effacer devant la fonction de divertissement, qui a l'avantage de ne pas ajouter un supplément d'inquiétude à celle que génère la situation économique générale. Il y a une tentation de l'étourdissement dans la consommation culturelle massive d'aujourd'hui. Mais le phénomène dépasse largement cette sorte d'ivresse collective: d'une part, la «production» culturelle n'est pas seulement de convenance; et, d'autre part, les innombrables occasions de profonde réception du message délivré par les artistes ne sont de loin pas toutes perdues.

Pour que se multiplient ces véritables rencontres avec l'art, il faut un public formé, doté de ce discernement que procure le sens critique développé notamment à l'école. A défaut, le goût se forme et se déforme au gré du prince et des sponsors, des subventions et du marché. Décidément, la fête culturelle que s'offre à bon droit le public en temps de crise ne manque ni d'espoir, ni d'ambiguïté. ■

\* Cet ancien directeur de la musique et de la danse au ministère de la Culture dirigé par Jack Lang, distingue la Culture (avec un grand C), représentant «le champ culturel et artistique institué par l'Etat» et la culture (avec un c minuscule), «au sens de l'entretien subjectif et singulier de chacun avec les œuvres de l'esprit et de l'art» (Michel Schneider, *La comédie de la culture*, Paris, Seuil, 1993). Ce livre, très alerte, se veut une réponse «venant de gauche» à Marc Fumaroli, auteur de *L'Etat culturel* (Paris, Fallois, 1991), qui «préfère manifestement la liberté à l'égalité, ce qui range à droite aussi sûrement que place à gauche la référence inverse».

DURÉE DES ÉTUDES

# Fédéralisme scolaire

**Wolf Linder**

directeur du Centre de recherche de politique suisse à l'Université de Berne

Ma fille K., qui a vingt ans, a passé en janvier ses examens de maturité à Frauenfeld. Le passage du début de l'année scolaire à l'automne lui a valu une année particulièrement chargée. Les autorités n'ont pas su profiter de cette réforme pour abrégé de six mois la durée totale des études jusqu'à la maturité, en la ramenant à douze ans. En Thurgovie comme dans d'autres cantons, les bacheliers ne terminent pas leur scolarité en automne mais en janvier ou au printemps. Une solution taillée sur mesure pour les futurs cadres de l'armée qui peuvent ainsi accomplir dans la foulée écoles de recrue et de sous-officier, mais moins enthousiasmante pour 95% de leurs camarades qui, de février à octobre, sont condamnés à racler la neige, faire les foins, récolter les pommes et ramasser les feuilles mortes, dans l'attente de l'ouverture de l'année universitaire.

Pour R., le fils de mon amie, il en va autrement. Agé de vingt ans également, R. a commencé sa scolarité à six ans, comme tous les petits Vaudois, et a obtenu son certificat de maturité après douze ans d'études. Son école de recrue accomplie, il a commencé ses études universitaires en octobre. Lorsque ma fille K. suivra le cours introductif pour nouveaux étudiants, R. aura déjà passé la moitié de ses examens. Et le fossé ne fera que s'approfondir: dans les universités alémaniques, la durée moyenne des études est notablement plus longue qu'en Suisse romande. Nombreux sont les Romands qui obtiennent une licence à vingt-trois ans déjà, alors que beaucoup d'Alémaniques quittent l'université à trente ans seulement. Tel est l'un des résultats problématiques du fédéralisme scolaire. Ces deux jeunes ont souvent débattu de ce fédéralisme et ne l'apprécient guère. Ils estiment que chacun des deux systèmes a ses avantages et ses inconvénients et que chacun pourrait s'améliorer s'il voulait bien prendre exemple sur les bons côtés de l'autre. Mais ils sont d'accord sur un point: le début tardif de la scolarité et six ans et demi de degré secondaire n'apportent rien de positif.

Ce problème propre à la Suisse alémanique a été reconnu puisque le projet de

nouvelle maturité prévoit une réduction à douze ans de la durée des études jusqu'à la maturité. Néanmoins, je crains fort qu'il se passe beaucoup de temps encore jusqu'à ce que la Suisse alémanique libère ses enfants de l'école avant qu'ils ne soient trop âgés. Je crois qu'à l'est de la Sarine toutes les réformes touchant à la durée de la scolarité se heurtent à une mentalité qui affecte

**A l'est de la Sarine,  
toutes les réformes  
scolaires se heurtent au  
désir qu'ont parents et  
enseignants de garder  
les enfants aussi  
longtemps que possible  
auprès d'eux.**

aussi bien les parents que les politiciens et les enseignants: le désir de garder les enfants aussi longtemps que possible auprès d'eux. Et je peux étayer cette hypothèse. Tout d'abord les parents. Voyez la France où le premier jour d'école est une fête, alors qu'à cette occasion les journaux alémaniques ne manquent pas de présenter la photo d'une mère en larmes; l'enfant, face à une séparation aussi douloureuse, peut-il s'empêcher de fondre en larmes? Dans ce contexte, il est facile pour les députés de refuser l'ouverture plus précoce des jardins d'enfants ou le développement d'activités préscolaires sous le prétexte que l'Etat n'a pas à enlever les enfants à leurs parents. Lorsqu'on a voulu introduire l'enseignement du français à l'école primaire, les instituteurs de la Suisse orientale ont refusé en arguant que cette matière appartient au degré secondaire. Si l'on ampute d'une année les études secondaires comme à Berne, on provoque aussitôt le lancement d'une initiative populaire (*rejetée depuis, ndlr*) pour la

rétablir, une initiative qui ne change pratiquement rien, si ce n'est qu'elle prolonge d'un an le contrôle des maîtres secondaires sur leur «bien éducatif». Je me suis disputé avec des enseignants du degré secondaire, convaincus que la maturité est une telle épreuve qu'elle nécessite une année intermédiaire pour permettre aux élèves de souffler. Il n'y a dès lors rien d'étonnant à ce que les bacheliers commencent leurs études aussi tardivement que les étudiants sans maturité ayant appris un métier, moins choyés mais au bénéfice d'une plus grande expérience. Et finalement je me trouve confronté, à l'université, à des partisans d'études longues, même si ces dernières prennent des dimensions historiques.

Certes le temps de maturation diffère selon les individus. Mais je me méfie des cursus de formation dont la longue durée est institutionnalisée. Ce qui me gêne par-dessus tout, c'est cette mentalité de gardiennage qui se camoufle avec les bons arguments de la nécessaire maturation des élèves. Les enfants, les écoliers et les étudiants nous sont confiés, à nous les enseignants. Mais ils ne sont pas notre propriété. Pour qu'ils puissent se développer dans les meilleures conditions, nous devons être suffisamment adultes pour exiger d'eux beaucoup mais aussi pour les laisser s'envoler aussitôt qu'ils le peuvent. ■

Cette chronique a paru le 6 mars dans le quotidien bernois *Der Bund* (traduction DP).

**DP** **DP** **Domaine  
Public**

**Rédacteur responsable:** Jean-Daniel Delley (jd)

**Rédacteur:** Pierre Imhof (pi)

**Secrétaire de rédaction:**

Frances Trezevant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Wolf Linder

**Abonnement:** 75 francs pour une année

**Administration, rédaction:** Saint-Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

**Téléphone:** 021 312 69 10

**Télécopie:** 021 312 80 40 - CCP: 10-15527-9

**Composition et maquette:**

Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

**Impression:**

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

# Une question à 250 millions

**L'automobiliste est mobile, par définition. Penser qu'il va rouler moins parce que l'essence est plus chère, c'est oublier que la construction de routes est en elle-même une incitation aux déplacements.**

(pi) La réaction du consommateur à une variation du prix de l'essence peut être appréhendée de deux manières. Par les responsables des finances publiques d'abord, qui tablent sur des recettes supplémentaires de l'ordre de 1,25 milliard de francs grâce à une augmentation de 20 centimes de la taxe de base, considérant que la consommation ne sera pas influencée par cette augmentation de prix. Et par les personnes soucieuses de la qualité de l'environnement d'autre part, qui supposent qu'une augmentation du prix des carburants aura un effet incitatif sur les automobilistes et qu'une modification de leurs comportements aura, à plus ou moins long terme, des effets modérateurs sur la consommation.

Une étude de l'institut Créa de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne, rendue publique le 23 février, prétend que l'augmentation de 20 centimes approuvée dimanche dernier aura pour effet de diminuer la consommation d'essence de 4,5% par rapport à une situation où son prix serait resté inchangé. Et d'en conclure que les prévisions de recettes nouvelles établies par le Département des finances sont exagérées, puisqu'elles ne tiennent pas compte de ce facteur. Une mauvaise surprise pour le ministre des finances, mais une bonne nouvelle pour celui chargé de l'environnement...

De plus en plus d'études tentent d'analyser et de prévoir le comportement des gens sur la base de critères purement économiques. Avec la prétention de pratiquer une science exacte, les économistes s'appuient sur leurs travaux pour lancer des affirmations souvent invérifiables. Le travail de Créa sur le prix et la consommation d'essence entre dans cette catégorie et ne nous est d'aucun secours, simplement parce qu'il ne prend que quelques variables et sous-variables en considération: celles que l'on peut facilement introduire dans un ordinateur. Mais les résultats de l'étude sont en contradiction avec les observations des compagnies pétrolières qui affirment, lors des augmentations de prix importantes, ne constater qu'une

baisse très temporaire de la consommation, comportement qui correspond à celui des clients des transports publics au moment des hausses de tarif.

L'étude Créa comporte au moins deux omissions essentielles. Premièrement, elle ne tient pas compte de l'affectation de la moitié de l'augmentation à des constructions routières: on sait que les améliorations du réseau routier, et notamment les autoroutes, ont pour effet une augmentation des déplacements. Or une partie importante des recettes

nouvelles serviront à accélérer l'achèvement du réseau autoroutier, principalement en Suisse romande. L'étude ignore également les économies qu'une baisse du trafic représentent pour l'Etat. Il est évident qu'une moindre consommation d'essence entraînerait une baisse des recettes fiscales, mais il est tout aussi vrai que moins de kilomètres parcourus et moins d'essence consommée permettraient à l'Etat de faire des économies, grâce à une diminution correspondante de la pollution, des accidents, de l'entretien des routes, etc. On peut également estimer qu'une partie du trafic automobile serait reportée sur les transports publics, ce qui aurait un effet (pas forcément positif) sur leurs finances. ■

*Augmentation de la taxe sur l'essence: assainissement de l'environnement et/ou des finances fédérales, février 1993, Créa, BFSH 1,1015 Lausanne. 20 francs.*

PETIT CRÉDIT

## La bouée neuchâteloise

(pi) On connaît les tristes effets du petit crédit sur quantité de budgets modestes, un processus qu'avait décrit Jean-Pierre Tabin dans le livre édité par les Centres sociaux protestants en 1992: *Misères à crédit* (DP n° 1096).

Conscient de ce problème, le Conseil d'Etat neuchâtelois, en réponse à une motion déposée en 1991 au Grand Conseil, propose de créer un fonds de désendettement en faveur de la famille. Doté d'un capital de 2 millions de francs prélevés sur la fortune de la Caisse cantonale de compensation pour les allocations familiales, le fonds devrait intervenir dans une vingtaine de cas chaque année en prêtant une somme permettant à une personne ou à une famille endettée de se remettre à jour. Un mécanisme proche du rachat de dettes des pays en voie de développement. Le Conseil d'Etat espère en effet, grâce au capital dont disposera le fonds, qu'il sera possible de «*négoier, au besoin durement, avec les créanciers*» et d'obtenir ainsi des remises. Une fois l'accord conclu, le fonds paie la dette résiduelle, le bénéficiaire devenant débiteur du fonds. L'intérêt à servir sera évidemment nettement plus modeste qu'auprès des

banques spécialisées dans le petit crédit. Dans son message, le Conseil d'Etat compte que les 2 millions mis à disposition du fonds procurent pour 100 000 francs d'intérêts. Le fonds devant lui-même verser 4% d'intérêts à la caisse d'allocations familiales, un solde de 20 000 francs permettra d'assumer les frais de fonctionnement. Les pertes éventuelles seront prises en charge par le compte d'exploitation des allocations familiales.

Quant aux bénéficiaires, pour une période d'essai en tout cas qui durera jusqu'en 1997, le Conseil d'Etat retient «*essentiellement les familles bi- ou monoparentales, en y incluant les parents divorcés astreints à payer des pensions alimentaires qui déséquilibrent fondamentalement leur existence*».

Il faut bien sûr saluer cette initiative neuchâteloise, en relevant pourtant qu'une fois de plus l'Etat est amené à intervenir pour venir en aide à des personnes dont les banques sont empressées à encaisser les intérêts, mais qu'elles ne prennent pas en charge lorsque se présentent des difficultés.

Une invitation à utiliser toutes les possibilités légales pour limiter les effets négatifs du petit crédit, par exemple en proposant un réexamen du concordat auquel ont adhéré neuf cantons, dont Neuchâtel, et qui fixe un taux d'intérêt maximal (18%), limite la publicité et prévoit quelques autres restrictions. ■